



Comptes consolidés
intermédiaires au 30 septembre 2014

1	Evénements post clôture.....	4
1.1	Actif Retraité.....	4
1.2	Total passifs et capitaux propres retraites	4
2	Etats financiers.....	5
2.1	Bilan	5
2.1.1	Actif	5
2.1.2	Total passifs et capitaux propres.....	6
2.1.3	Compte de résultat	7
2.1.4	Etat du résultat net global	8
2.1.5	Tableau de flux de trésorerie	9
2.1.6	Tableau de variation des capitaux propres.....	10
3	Principes et méthodes de consolidation	11
3.1	Contexte d'arrêté des comptes	11
3.2	Nouvelles normes publiées non encore entrées en vigueur ou non appliquées par anticipation :.....	11
3.3	Traduction des opérations en devises.....	12
3.4	Taux de devises retenus pour la situation intermédiaire au 30 septembre 2014.....	12
4	Notes aux annexes des comptes consolidés.....	13
4.1	Périmètre de consolidation	14
4.2	Actif Immobilisé.....	15
4.2.1	Actifs incorporels et goodwill	15
4.2.2	Actifs corporels.....	17
4.2.3	Investissements financiers	18
4.2.4	Titres mis en équivalence	18
4.2.5	Immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location financement.....	19
4.2.6	Synthèse de l'actif non courant à la clôture (hors impôts différés actifs et autre actif non courant)	19
4.2.7	Principales acquisitions et cessions sur l'actif immobilisé.....	19
4.3	Analyse des capitaux propres.....	21
4.3.1	Composition du capital social	21
4.3.2	Evolution du capital social.....	21
4.3.3	Nombre d'actions utilisées pour le calcul du résultat par action de base et dilué	21

4.3.4	Actions propres.....	21
4.4	Provisions courantes et non courantes.....	22
4.4.1	Droit individuel à la formation (DIF).....	22
4.4.2	Provision pour engagement au personnel:.....	23
4.5	Actifs et Passifs financiers.....	24
4.5.1	Ventilation par nature et catégorie.....	24
4.5.1.1	Détail du poste Trésorerie et équivalents.....	24
4.5.1.2	Détail des Instruments financiers.....	25
4.5.1.3	Détail du poste Passifs financiers courants et non courants :.....	25
4.5.2	Ventilation par échéance.....	26
4.5.2.1	A la date de clôture au 30 septembre 2014.....	26
4.5.2.2	A la date d'arrêté des comptes.....	27
4.5.3	Ventilation par devise.....	27
4.5.4	Ventilation des passifs financiers courants et non courants par zone géographique:.....	28
4.6	Autres variations des autres actifs et autres passifs.....	29
4.6.1	Stocks.....	29
4.6.2	Créances et dettes courantes ou non courantes nettes.....	29
4.6.3	Variation de la dépréciation sur créances courantes.....	29
4.7	Analyse des Produits et charges financiers.....	30
4.7.1	Détail des produits financiers.....	30
4.7.2	Détail du coût de l'endettement brut.....	30
4.7.3	Détail des autres produits financiers et des autres charges financières.....	30
4.8	Autres produits et charges opérationnels.....	30
4.9	Impôts sur les résultats.....	31
4.9.1	Impôts exigibles.....	31
4.9.2	Impôts différés.....	31
4.10	Engagements hors bilan.....	32
4.10.1	Engagements hors bilan liés au périmètre du groupe à la date de clôture des comptes au 30 septembre 2014..	32
4.10.2	Engagements hors bilan liés au financement à la date de clôture des comptes au 30 septembre 2014.....	32
4.10.3	Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles à la date de clôture des comptes au 30 septembre 2014	33

4.10.4	Engagements hors bilan liés au financement souscrits / consentis entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes au 30 septembre 2014.....	33
4.11	Ventilation de l'effectif.....	34
4.12	Risques financiers.....	34
4.12.1	Risques de liquidité.....	34
4.12.2	Risques de change.....	37
4.12.3	Risques de taux.....	38
4.12.4	Risques liés aux contrats d'affacturage.....	38
4.13	Risques juridiques.....	39
4.13.1	Risques liés à des contentieux et à la fraude.....	39
4.14	Parties liées.....	40
4.15	Information sectorielle.....	41
4.15.1	Segment primaire.....	41
4.15.2	Segment secondaire.....	42

1 Evénements post clôture

Guy Degrenne a réalisé le 3 octobre 2014 les opérations décrites au paragraphe 4.12, telles qu'autorisées par l'Assemblée Générale du 30 septembre 2014. Ces opérations ayant trouvé leur dénouement postérieurement au 30 septembre 2014, elles n'ont pas pu être traduites dans les comptes à cette date.

Néanmoins, au titre de la bonne information du lecteur, afin de reproduire une image fidèle du groupe à la date d'arrêté des comptes et compte tenu des conséquences significatives sur la structuration du bilan (notamment une augmentation du capital et une restructuration de la dette) le Directoire a souhaité présenter les incidences des opérations au travers de la présentation d'un bilan retraité.

1.1 ACTIF RETRAITE

en k"	30 septembre 2014	Retraitement	30 septembre 2014	30 septembre 2013	31 mars 2014
			retraité		
ACTIF NON COURANT	49 078	0	49 078	49 483	49 449
Goodwill	2 341		2 341	2 341	2 341
Immobilisations incorporelles	34 828		34 828	35 079	35 015
Immobilisations corporelles	9 025		9 025	9 671	9 375
Actifs financiers	605		605	615	635
Titres mis en équivalence	559		559	553	511
Autres actifs non courants	1 578		1 578	1 026	1 389
Impôts différés - Actif	143		143	199	183
ACTIF COURANT	38 988	3 702	42 690	38 109	35 361
Stocks	22 977		22 977	23 188	19 537
Créances commerciales	10 209		10 209	10 088	11 169
Autres actifs courants	4 879	-312	4 567	3 665	3 501
Actifs d'impôts exigibles courants	0		0		
Trésorerie et équivalents	818	4 014	4 832	1 153	1 148
Instruments financiers Actif	105		105	15	6
TOTAL ACTIF	88 066	3 702	91 768	87 592	84 810

1.2 TOTAL PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES RETRAITES

en k"	30 septembre 2014	Retraitement	30 septembre 2014	30 septembre 2013	31 mars 2014
			retraité		
CAPITAUX PROPRES (Part du groupe)	31 153	19 643	50 795	34 831	33 551
Capital social	899	4 410	5 309	35 962	899
Primes	49 366	15 233	64 599	30 414	49 366
Réserves groupe	-16 381		-16 381	-27 916	-12 005
Résultat part du groupe	-2 731		-2 731	-3 629	-4 709
PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	1		1	1	1
Participations ne donnant pas le contrôle	1		1	1	1
CAPITAUX PROPRES	31 154	19 643	50 796	34 832	33 552
PASSIFS NON COURANTS	15 849	-4 476	11 373	16 188	16 299
Passifs d'impôts différés	41		41	60	50
Provisions non courantes	2 387		2 387	2 491	2 449
Passifs financiers non courants	13 421	-4 476	8 944	12 345	13 800
Autres passifs non courant	0		0	1 293	0
PASSIFS COURANTS	41 063	-11 464	29 599	36 573	34 959
Passifs financiers courants	17 502	-10 640	6 861	15 916	14 597
Instruments financiers passifs	79		79	122	134
Provisions courantes	375		375	238	287
Dettes Commerciales	9 563	162	9 725	7 866	7 351
Passifs d'impôt exigible courant	0		0	0	0
Autres passifs courants	13 545	-986	12 560	12 431	12 590
TOTAL PASSIFS	56 912	-15 940	40 972	52 761	51 258
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	88 066	3 702	91 768	87 592	84 810

2 Etats financiers

2.1 BILAN

2.1.1 Actif

en k€	Cf. §	30 septembre 2014	30 septembre 2013	31 mars 2014
<i>ACTIF NON COURANT</i>		49 078	49 483	49 449
Goodwill	4.2.1	2 341	2 341	2 341
Immobilisations incorporelles	4.2.1	34 828	35 079	35 015
Immobilisations corporelles	4.2.2	9 025	9 671	9 375
Actifs financiers	4.2.3	605	615	635
Titres mis en équivalence	4.2.4	559	553	511
Autres actifs non courants	4.5.1	1 578	1 026	1 389
Impôts différés - Actif	4.9.2	143	199	183
<i>ACTIF COURANT</i>		38 988	38 109	35 361
Stocks	4.6.1	22 977	23 188	19 537
Créances commerciales	4.6.2	10 209	10 088	11 169
Autres actifs courants	4.5.1	4 879	3 665	3 501
Actifs d'impôts exigibles courants	4.9.1	0	0	0
Trésorerie et équivalents	4.5.1.1	818	1 153	1 148
Instruments financiers Actif	4.5.1.2	105	15	6
<i>TOTAL ACTIF</i>		88 066	87 592	84 810

2.1.2 Total passifs et capitaux propres

en k€	Cf §	30 septembre 2014	30 septembre 2013	31 mars 2014
<i>CAPITAUX PROPRES (Part du groupe)</i>		31 153	34 831	33 551
Capital social	4.3	899	35 962	899
Primes	4.3	49 366	30 414	49 366
Réserves groupe	4.3	-16 381	-27 916	-12 005
Résultat part du groupe	4.3	-2 731	-3 629	-4 709
<i>PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE</i>		1	1	1
Participations ne donnant pas le contrôle		1	1	1
<i>CAPITAUX PROPRES</i>		31 154	34 832	33 552
<i>PASSIFS NON COURANTS</i>		15 849	16 188	16 299
Passifs d'impôts différés	4.9.2	41	60	50
Provisions non courantes	4.4	2 387	2 491	2 449
Passifs financiers non courants	4.5.1	13 421	12 345	13 800
Autres passifs non courant	4.5.1 & s.	0	1 293	0
<i>PASSIFS COURANTS</i>		41 063	36 573	34 959
Passifs financiers courants	4.5.1 & s.	17 502	15 916	14 597
Instruments financiers passifs	4.5.1 & s.	79	122	134
Provisions courantes	4.4	375	238	287
Dettes Commerciales	4.5.1 & s.	9 563	7 866	7 351
Passifs d'impôt exigible courant		0	0	0
Autres passifs courants	4.5.1 & s.	13 545	12 431	12 590
<i>TOTAL PASSIFS</i>		56 912	52 761	51 258
<i>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</i>		88 066	87 592	84 810

2.1.3 Compte de résultat

en k€	Cf. §	30 septembre 2014	30 septembre 2013	31 mars 2014
Chiffre d'affaires		35 896	37 373	85 549
Autres produits de l'activité		185	253	371
Autres produits opérationnels	4.8	42	53	137
Produits opérationnels		36 123	37 679	86 056
Achats de l'exercice		-16 253	-16 959	-34 446
Variation des stocks et production stockée		3 265	2 033	-1 531
Charges de personnel		-13 949	-14 442	-29 883
Autres charges d'exploitation		-8 409	-8 529	-17 872
Impôts et taxes		-756	-683	-1 500
Dotations aux dépréciations sur actifs immobilisés	4.2.2	-1 719	-1 756	-3 535
Dotations aux provisions		-246	-477	-438
Reprises sur provisions		257	182	209
Autres charges opérationnelles	4.8	-185	-137	-499
Charges opérationnelles		-37 994	-40 768	-89 496
Résultat opérationnel		-1 871	-3 089	-3 440
Produits financiers	4.7	40	55	100
Coûts de l'endettement financier brut	4.7	-491	-462	-967
Coût net de l'endettement financier		-452	-407	-868
Autres produits financiers	4.7	712	243	1 524
Autres charges financières (1)	4.7	-799	-207	-1 474
Résultats opérationnel et financier courant		-2 409	-3 461	-4 257
Quote part résultats des sociétés mises en équivalence		-4	71	40
Impôts sur les résultats	4.9	-318	-239	-491
Résultat net avant résultat activités cédées		-2 731	-3 630	-4 709
Résultat activités cédées		0	0	0
Résultat net		-2 731	-3 629	-4 709
<hr/>				
Participations ne donnant pas le contrôle		0	0	0
Résultat part du groupe		-2 731	-3 629	-4 709
<hr/>				
Nombre moyen pondéré d'actions	4.3.4	8 990 408	6 471 232	8 990 408
Nombre d'actions potentielles		0	0	0
<hr/>				
Résultat groupe / action		-0,3038	-0,5608	-0,5238
Résultat groupe dilué / action		-0,3038	-0,5608	-0,5238
<hr/>				
Résultat activités poursuivies / action		-0,3038	-0,5609	-0,5238
Résultat activités poursuivies dilué / action		-0,3038	-0,5609	-0,5238

(1) La filiale hongroise a souscrit une dette en euros auprès d'établissements financiers en Hongrie. Conformément à la norme IAS 21, cette dette est convertie par la filiale hongroise en forints, par référence au taux de clôture. L'écart de change résultant de cette réévaluation est inscrite au poste « Autres Produits Financiers » à hauteur de 19 k€, compte tenu d'un taux de change défavorable (1€ = 310.57 HUF) au 30 septembre 2014.

Dans le cadre de la consolidation des comptes de la filiale hongroise, les états financiers sont convertis en euros par référence au taux de clôture. L'écart résultant du différentiel de change entre le taux de clôture et le taux à l'ouverture de l'exercice, est inscrit au poste « Ecart de conversion » dans les autres éléments du résultat global. Ainsi, d'un point de vue économique, la charge

financière constatée ne résulte pas en une perte de valeur pour les actionnaires, cette charge étant immédiatement compensée par une augmentation des autres éléments du résultat global du même montant.

2.1.4 Etat du résultat net global

en k€	Cf. §	30 septembre 2014	30 septembre 2013	31 mars 2014
Résultat net	-	2 731	-	3 629
Ecart de conversion		211	-	268
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		160		98
Réévaluation du passif au titre des régimes à prestation définies	4.4.2 -	16	-	16
Impôt		-		-
Total des autres éléments du résultat global		355	-	186
Résultat global de la période	-	2 376	-	3 815
Dont Part du Groupe	-	2 376	-	3 815
Dont Part des intérêts minoritaires		-		-

2.1.5 Tableau de flux de trésorerie

En k€	30 septembre 2014	30 septembre 2013	31 mars 2014
<i>Flux de trésorerie liés à l'activité</i>			
Résultat net des sociétés intégrées	- 2 727	- 3 700	4 749
Dotations nettes aux Amortissements, dépréciations et provisions	1 781	1 900	3 704
Retraitement charges calculées écart de conversion Alföld (2)	19	27	11
Plus-values de cession	- 8	- 1	3
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT (Avant neutralisation coût de l'endettement financier net et impôts)	935	1 827	1 036
Coût de l'endettement Financier Net	452	412	867
Charge/Produit d'impôts	318	239	483
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT (Après neutralisation coût de l'endettement financier net et impôts)	165	1 176	314
Impôts versés	- 280	- 248	494
Variation du besoin en fonds de roulement	- 210	- 1 765	1 605
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	655	3 189	1 785
<i>Flux de trésorerie liés aux op. d'investissements</i>			
Acquisitions d'immobilisations	- 1 170	- 1 453	3 004
Cessions d'immobilisations	60	15	43
FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OP. D'INVEST.	1 110	1 439	2 961
<i>Flux de trésorerie liés aux op. de financement</i>			
Variation des dettes financières	2 358	4 146	4 335
<i>dont variation nette des dettes financières (1)</i>	2 377	4 119	4 346
<i>dont retraitement charges calculées écart de conversion Alföld (2)</i>	- 19	27	11
Intérêts financiers nets versés	- 452	- 412	867
Variation instruments financiers	7	35	42
FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OP. DE FINANCT	1 912	3 769	3 510
<i>Autres flux de trésorerie</i>			
VARIATION DE TRESORERIE	148	859	1 236
Trésorerie d'ouverture	1 148	1 303	1 303
Incidences des variations de cours de devises	- 478	708	1 081
Trésorerie de clôture	818	1 153	1 148
VARIATION DES COMPTES DE TRESORERIE (1)	148	859	1 236

(1) Par convention, à l'occasion de chaque arrêté des comptes, la trésorerie active est présentée en « Trésorerie » et la trésorerie passive est présentée en « Dettes Financières ». En effet, conformément à la réglementation comptable, les financements courts termes servant à financer des éléments moyens/longs termes, sont traités comme des financements d'origine structurelle et sont donc enregistrés en « dettes financières ».

(2) Compte tenu des commentaires apportés en pied de compte de résultat sur la dette en euros souscrite par la filiale hongroise auprès d'établissement financiers en Hongrie, la société a souhaité corriger les flux du tableau ci-dessus pour assurer une meilleure lisibilité de la marge brute d'autofinancement et de la variation des dettes bancaires.

2.1.6 Tableau de variation des capitaux propres

en k€	Capital	Primes	Autres fonds propres	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Autres éléments du résultat global	Résultat global	Capitaux propres part groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
Situation au 31 mars 2013	35 962	30 414	-10 601	-14 302	-3 223	396	-2 827	38 646	1	38 646
Affectation du résultat 2013 conformément aux décisions de l'AGO par GD SA				-3 223	3 223		3 223			
Réduction du capital social	-35 063	18 953	16 110					-0		-0
Résultat consolidé de l'exercice					-4 709		-4 709	-4 709		-4 709
Variation des écarts de conversion						-457	-457	-457		-457
Conversion ORA										
Autres										
Actions propres										
Instruments financiers						85	85	85		85
Ecarts actuariels						-12	-12	-12		-12
Situation au 31 mars 2014	899	49 367	5 509	-	17 525	-	4 709	11	-	4 698
Affectation du résultat 2014 conformément aux décisions de l'AGO par GD SA				-4 709	4 709		4 709			
Réduction du capital social										
Résultat consolidé de l'exercice					-2 731		-2 731	-2 731		-2 731
Variation des écarts de conversion						211	211	211		211
Conversion ORA										
Autres				-42				-42		-42
Actions propres										
Instruments financiers						160	160	160		160
Ecarts actuariels				20		-16	-16	4		4
Situation au 30 septembre 2014	899	49 367	5 509	-	22 257	-	2 731	366	-	2 365
								31 153	1	31 154

3 Principes et méthodes de consolidation

Les comptes consolidés au 30 septembre 2014 sont établis en conformité avec le référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'UE. Les comptes consolidés semestriels au 30 septembre 2014 sont établis conformément à la norme IAS 34 "informations financières intermédiaires" qui permet de présenter une sélection de notes annexes. Ces comptes consolidés doivent être lus conjointement avec les comptes

consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2014. Les comptes consolidés au 30 septembre 2014 ont été arrêtés par le directoire du 03 décembre 2014, soumis à un examen préalable du Comité d'Audit du 03 décembre 2014 et du Conseil de Surveillance 03 décembre 2014.

3.1 CONTEXTE D'ARRETE DES COMPTES

- Le 4 juillet 2014, Guy Degrenne a procédé à la signature d'un accord avec ses principaux créanciers, ses actionnaires Comir et Soparcif, ainsi que la société Diversita. Cet accord est décrit en détail au 4.12.1 (risque de liquidité). Cette accord permet le renforcement des fonds propres et la restructuration de la dette. L'assemblée générale du 30 septembre 2014 a constaté la levée des différentes conditions suspensives. La réalisation des opérations a été effective le 3 octobre 2014.

Dans ces conditions, le Directoire estime que la convention comptable de continuité d'exploitation n'est pas remise en cause pour l'arrêté des comptes au 30 septembre 2014.

- Conformément à la norme IAS 36 (« Dépréciation d'Actifs »), des tests de valorisation sont pratiqués pour les actifs

immobilisés (y compris les actifs faisant l'objet d'un contrat de location financement) dès l'apparition d'indices de perte de valeur, examinés à chaque clôture et au moins une fois par an pour les Goodwills et la marque. Compte tenu de la forte saisonnalité de l'activité du groupe, les indices de perte de valeur ne peuvent être analysés qu'au regard de l'activité de l'ensemble de l'exercice.

En outre, le Directoire, le Comité d'Audit et le Conseil de Surveillance ont apprécié l'environnement de marché (économique et financier) incertain auquel Guy Degrenne est confronté, sans que cet environnement ne permette, à la date d'arrêté des comptes intermédiaires, de remettre en cause les projections et les évaluations réalisées au titre de l'arrêté au 31 mars 2014. De ce fait aucun test de valeur n'est réalisé au titre du présent arrêté de situation intermédiaire

3.2 NOUVELLES NORMES PUBLIEES NON ENCORE ENTREES EN VIGUEUR OU NON APPLIQUEES PAR ANTICIPATION :

La société n'a pas appliqué par anticipation les nouvelles normes ou interprétations publiées suivantes, soit parce qu'elles ne sont pas encore entrées en vigueur, soit parce qu'elles ne s'appliquent pas aux comptes clos le 31 mars 2015, ou encore parce que le groupe n'est pas concerné par lesdites normes :

- IFRIC 21 - Taxes
- Amendements à IAS 19 - cotisations des membres du personnel
- Amendements à IFRS 9 - instruments financiers.

- IFRS 14 Comptes de report réglementaires.
- IFRS Produits des activités ordinaires tirés des contrats avec les clients.

Par ailleurs, la société ne dispose pas à la date d'arrêté des comptes d'informations connues ou pouvant être raisonnablement estimées concernant l'évolution de l'impact possible de l'application de ces nouvelles normes ou de ces nouvelles interprétations sur les états financiers du groupe au cours de la période de sa première application.

3.3 TRADUCTION DES OPERATIONS EN DEVISES

En application de la norme IAS21 « Effets des variations des cours de monnaies étrangères », les opérations en devises étrangères réalisées par les sociétés consolidées sont converties au cours des devises à la date des opérations. Les créances et dettes exprimées en devises sont converties au cours de clôture à chaque arrêté, et les écarts de change

sont inscrits à la rubrique « Autres produits et charges financiers » du compte de résultat.

Les pertes et gains de change résultant de la conversion d'opérations ou créances et dettes intra-groupe en devises étrangères, ou de leur élimination, sont enregistrés au compte de résultat.

3.4 TAUX DE DEVISES RETENUS POUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE AU 30 SEPTEMBRE 2014

Cours moyen :

Au 30 septembre 2014 :

	USD	HUF	THB
1 EUR =	1,35	309,08	43,06
1 DEV =	0,742115028	0,003235408	0,023223409

Au 30 septembre 2013 :

	USD	HUF	THB
1 EUR =	1,32	296,79	39,89
1 DEV =	0,760167237	0,003369386	0,02506894

Cours de clôture :

Au 30 septembre 2014 :

	USD	HUF	THB
1 EUR =	1,26	310,57	40,66
1 DEV =	0,794723039	0,003219886	0,024594196

Au 30 septembre 2013 :

	USD	HUF	THB
1 EUR =	1,35	298,15	41,94
1 DEV =	0,740466494	0,003354016	0,023846258

4 Notes aux annexes des comptes consolidés

4.1 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Dénominations sociales	% Contrôle 30 septembre 2014	% Intéret 30 septembre 2014	Mode d'intégration
GUY DEGRENNE S.A.	100%	100%	
<i>Filiales françaises</i>			
USINE J.SIMON N° Siren : 552820060 Route d'Aunay - 14500 Vire - France	100%	100%	Intégration globale Sans activité
DISTRIBUTION GUY DEGRENNE N° Siren : 331689786 Route d'Aunay - 14500 Vire - France	100%	100%	Intégration globale
PORCELAINES GUY DEGRENNE N° Siren : 329286892 Rue Beausoleil - 87260 Pierre Buffière - France	100%	100%	Intégration globale
GUY DEGRENNE INDUSTRIE N° Siren : 430020453 Route d'Aunay - 14500 Vire - France	100%	100%	Intégration globale
BOUTIQUES GD N° Siren : 412477994 Route d'Aunay - 14500 Vire - France	100%	100%	Intégration globale
<i>Filiales étrangères</i>			
SIAM TABLEWARE (THAÏLANDE) N° Siren : 277006586 664 Moo 4, Bangpoo Industrial estate, Sukhumvit Road, T Praekasa Meung Samutrakarn - 10280 - Thailand	100%	100%	Intégration globale
ALFÖLD PORCELAN (HONGRIE) N° Siren : 06-10-000024 Erzébeti út 7. - 6800 Hodmezővazarhely - Hongrie	100%	100%	Intégration globale
GUY DEGRENNE BELGIUM N° Siren : 466773205 Bovenberg 124 - 1150 Wuwe Saint Pierre - Belgique	100%	100%	Intégration globale
TABLE DE FRANCE NORTH AMERICA (USA) N° Siren : 13-3953778 390 Geroge street, suite 407 - New Brunswick, NJ 08901 Clôture annuelle 31 décembre	50%	50%	Mise en équivalence
FIDUCIE EQUITIS entité ad'hoc 6 place de la république dominicaine 75017 Paris	100%	100%	Intégration globale

La société TRIBALONE N° Siren 524313806 filiale à 100 % de la société BOUTIQUES GD n'a pas été consolidée en raison de son importance non significative.

4.2 ACTIF IMMOBILISE

4.2.1 Actifs incorporels et goodwill

✓ Suivi des actifs incorporels à durée de vie illimité :

Suivi des actifs incorporels à durée de vie illimité

en K€		30/09/2014			30/09/2013	31/03/2014
UGT	Actif incorporel	Valeur brute	Pertes de valeur	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette
Commerce	Ecart d'acquisition	5 073	-2 731	2 341	2 341	2 341
Commerce	Droit au bail	6 419		6 419	6 435	6 435
Commerce	Fonds de commerce	91	-76	15	15	15
Acier	Fonds de commerce	1 250		1 250	1 250	1 250
Commerce	Marque	29 255	-4 310	24 945	24 945	24 945

✓ Suivi des frais R&D

Suivi des frais R&D

en k€	31/03/2014	Augmentation	Diminution	Virt poste à poste	30/09/2014
Frais de R&D	3 811	53	-34	152	3 982
Amort frais de R&D	3 107	226			3 334
VNC frais R&D	704	-173	-34	152	648
Frais de R&D en cours à N-1	247			-152	96
Frais de R&D de l'exercice		172			172
Frais R&D en cours	247	172		-152	268
TOTAL ACTIVE	951	-1	-34		916

✓ *Valeur brute des immobilisations incorporelles*

Valeur brute des immobilisations incorporelles

en k€	Goodwill	Droits de propriété intellectuelle, concessions et droits au bail	Autres immobilisations incorp.	Avances et immobilisations encours	Total immo. Incorporelles
Solde de clôture 31/03/2013	5 073	46 679	128	333	52 213
Acquisitions		704	0	185	890
Transfert compte à compte		270		-270	
Cessions		-70	-0		-71
Ecart conversion		-33			-33
Solde de clôture 31/03/2014	5 073	47 551	128	247	52 999
Acquisitions		139	5	235	379
Transfert compte à compte		152		-152	
Cessions		-52			-52
Ecart conversion		13	-0		13
Solde de clôture 30/09/2014	5 073	47 803	133	331	53 339
Dont :					
Marque Guy Degrenne		29 255			
Droit au bail		6 435			

✓ Dépréciation des immobilisations incorporelles :

Dépréciation des immobilisations incorporelles

en k€	Amortissements				Dépréciations			Total	Total dépr.
	Goodwill	Droits de propriété intellectuelle, concessions et fonds de commerce	Autres immo. incorp.	Total	Goodwill	Droits de propriété intellectuelle, concessions et fonds de commerce	Autres immo. Incorp.		
Solde 31/03/2013	2 731	6 242	40	9 013		5 687		5 687	14 700
Dotations		1 009	33	1 041					1 041
Reprises		-71	-0	-71					-71
Reprises sur test de valeur									
Ecart conversion		-28	-0	-28					-28
Solde 31/03/2014	2 731	7 152	72	9 955		5 687		5 687	15 642
Dotations		536	16	552					552
Reprises		-36		-36					-36
Reprises sur test de valeur									
Ecart conversion		12	-0	11					11
Solde 30/09/2014	2 731	7 663	88	10 482		5 687		5 687	16 170
Dont :									
Marque Guy Degrenne						4 310			
Droit au bail									

4.2.2 Actifs corporels

✓ Valeurs brutes des immobilisations corporelles

Valeurs brutes des immobilisations corporelles

en k€						Avances et	Total immobili- sations corporelles
	Terrains	Constructions	Installations techniques	Autres immobi- sations corporelles	immobilisations en cours		
Solde de clôture 31/03/2013	1 099	10 662	46 198	7 491	329	65 779	
Acquisitions		233	1 008	296	514	2 051	
Transfert cpt à cpt		43	212		-255	-0	
Cessions		-8	-406	-150		-564	
Ecart conversion	-57	-247	-1 280	-69	-7	-1 660	
Solde de clôture 31/03/2014	1 042	10 683	45 732	7 567	581	65 605	
Acquisitions			334	77	374	784	
Transfert cpt à cpt							
Cessions		-14	-36	-213		-263	
Ecart conversion	26	105	510	21	-1	661	
Solde de clôture 30/09/2014	1 068	10 774	46 819	7 457	669	66 788	

✓ Dépréciation des immobilisations corporelles

Dépréciation des immobilisations corporelles

en k€	Amortissements						Dépréciations					Total dépr.
	Terrains	Constructions	Installations techniques	Autres immo. corporelles	Total		Terrains	Constructions	Installations techniques	Autres immo. Corporelles	Total	
Solde 31/03/2013	45	7 015	38 066	6 653	51 780		18	245	3 590	85	3 937	55 717
Dotations	0	640	1 530	376	2 547							2 547
Reprises		-6	-396	-149	-551				-4			-4
Ecart conversion		-199	-1 210	-62	-1 471				-6			-6
Transfert cpt à cpt												
Solde 31/03/2014	46	7 451	37 989	6 818	52 304		18	245	3 579	85	3 927	56 231
Dotations	0	321	758	129	1 209							1 209
Reprises		-14	-34	-212	-261				-1			-262
Ecart conversion		88	485	20	593				-7			-7
Transfert cpt à cpt												
Solde 30/09/2014	46	7 845	39 199	6 755	53 845		18	245	3 571	85	3 918	57 763

4.2.3 Investissements financiers

✓ Valeur brute des actifs financiers

Valeur brute des actifs financiers

en k€	Titres de participation	Autres titres immobilisés	Prêts	Autres immobilisations financiers	Total Actifs Financiers
Solde 31/03/2013		-0	17	587	603
Acquisitions				64	64
Cessions			-4	-27	-32
Ecart conversion			0	-2	-2
Solde 31/03/2014		-0	12	622	634
Acquisitions				6	6
Cessions			-3	-33	-36
Ecart conversion			-0	1	1
Solde 30/09/2014		-0	9	596	604

Le poste « Autres immobilisations financières » est constitué pour l'essentiel des dépôts de garanties sur loyers.

✓ Dépréciation des actifs financiers

Dépréciation des actifs financiers

en k€	Titres de participation	Autres titres immobilisés	Prêts	Autres immo financiers	Total Actifs Financiers
Solde 31/03/2014					
Solde 30/09/2014					

4.2.4 Titres mis en équivalence

Titres mis en équivalence

en k€	Titres mis en équivalence
Résultat de l'exercice	
Ecart de conversion	
Solde 31/03/2013	510
Résultat de l'exercice	40
Ecart de conversion	-38
Solde 31/03/2014	511
Résultat de l'exercice	-2
Ecart de conversion	49
Solde 30/09/2014	559

Situation au 30 Septembre 2014

en K devises	USD	EUR
Total bilan	1 976	1 544
Chiffre d'affaire	3 008	2 332
Résultat net	-20	-16

4.2.5 Immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location financement

Immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location financement

en k€	Valeur brute	Amortissement	Dépréciation	Valeur nette
Solde 31/03/2013	6 975	3 875		3 100
Acquisitions / Dotations	64	642		-578
Cessions / Reprises	-46	-46		
Ecart conversion				
Solde 31/03/2014	6 993	4 471		2 522
Acquisitions / Dotations	41	265		-224
Cessions / Reprises	-46	-46		
Ecart conversion				
Solde 30/09/2014	6 988	4 690		2 298

4.2.6 Synthèse de l'actif non courant à la clôture (hors impôts différés actifs et autre actif non courant)

Synthèse de l'actif non courant à la clôture (hors impôts différés actifs et autre actif nn courant)

en k€	Goodwill	Incorporelles	Corporelles	Financières	Titres mises en équivalence	Total
Valeurs brutes	5 073	48 267	66 788	604	559	121 290
Dépréciation	-2 731	-13 439	-57 763			-73 933
Valeurs nettes	2 342	34 828	9 024	604	559	47 357

4.2.7 Principales acquisitions et cessions sur l'actif immobilisé

Les acquisitions au titre de l'exercice s'analysent de la manière suivante :

Principales acquisitions et cessions sur l'actif immobilisé

en k€	Incorporelles	Corporelles	Financières
Investissements commerciaux			29
Baux Commerciaux			
Aménagement des points de vente			1
Mobiliers de présentation			28
Autres			
Equipements informatiques			
Développements produits		227	89
Frais de développement de nouveaux modèles		227	
Outillages			89
Investissements industriels			652
Autres aménagements immobiliers			
Equipements industriels			652
Investissements informatiques		142	14
Projet logiciel Axapta		73	
Projet logiciel Paie		5	
Refonte site e-commerce		64	
Autres			14
Autres		10	6
Total des investissements		379	784
			6

Les cessions au titre de l'exercice s'analysent de la manière suivante :

	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Incorporelles	52	- 37	15
Corporelles	263	- 262	1
Financières	-	-	-
	315	- 299	16

en k€	Incorporelles	Corporelles	Financières
Désinvestissements commerciaux	15	-	-
Aménagements magasins	-	-	-
Désinvestissements industriels	-	1	-
Autres cessions	-	-	-
Total des cessions en valeur nette comptable	15	1	-

4.3 ANALYSE DES CAPITAUX PROPRES

4.3.1 Composition du capital social

A la date de clôture des comptes intermédiaires au 30 septembre 2014, le capital social est fixé à 899 041 €, divisé en 8 990 408 actions d'une valeur de 0,1 € chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Le 3 octobre 2014 la société a procédé, conformément au vote de l'assemblée générale du 30 septembre 2014 à une augmentation de capital par l'émission de 44 095 236 actions nouvelles ainsi que la création de 1 327 955 bons de souscriptions susceptibles de donner lieu à l'émission de 1 327 955 actions nouvelles d'ici le 3 octobre 2015. Ces opérations sont décrites au paragraphe 4.12.1

4.3.2 Evolution du capital social

	en €	en nombre d'actions	Valeur nominale
Situation au 31 Mars 2013	35 961 632	8 990 408	4,00
Impact remboursement anticipé d'ORA			
Réduction de capital 10 ^{eme} résolution de l'AG du 4/09/2013	-16 109 913		2,21
Réduction de capital 11 ^{eme} résolution de l'AG du 4/09/2013	-18 952 678		0,10
Situation au 31 Mars 2014	899 041	8 990 408	0,10
Situation au 30 Septembre 2014	899 041	8 990 408	0,10

4.3.3 Nombre d'actions utilisées pour le calcul du résultat par action de base et dilué

<u>Nbre d'actions utilisées pour le calcul du résultat par action de base et dilué</u>		
	<u>30/09/2014</u>	<u>31/03/2014</u>
Nombre d'actions	8 990 408	8 990 408
Nombre actions potentielles / Stock options		
Nombre actions potentielles / BSA		
Nombre d'actions potentielles / ORA		
TOTAL	8 990 408	8 990 408

4.3.4 Actions propres

Au 30 septembre 2014, la société détient 22 062 actions qui représentent environ 0.25% des 8 990 408 actions composant le capital social de la société.

Opérations effectuées en application des articles L 225-208 et L 225-209 du Code de Commerce :

Nombre d'actions achetées au cours de l'exercice	12 888 actions
Nombre d'actions vendues au cours de l'exercice	13 841 actions
Valeur nominale des actions inscrites au nom de l'exercice	0.1 euros

Motifs des acquisitions effectuées au cours de l'exercice :

Au cours de l'année, les acquisitions d'actions Guy Degrenne avaient pour objectif la régulation du cours de l'action Guy Degrenne, dans le cadre du contrat AFEI en cours avec la société ODDOMIDCAP.

Cessions effectuées au cours de l'exercice : 13 841 actions ont été cédées sur le marché au prix unitaire moyen de 0.83 euros.

4.4 PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES

(en k€)	Provisions pour litiges sociaux et restructurations	Provision pour litiges commerciaux	Autres provisions	Provisions pour risques fiscaux	Total provisions courantes	Provisions engagement au personnel	Total provisions non courantes
Solde 31/03/2013	112	26	112	1	251	2 374	2 374
Dotations	113		101		214	58	58
Reprises utilisées	-17	-20	-96		-133	-6	-6
Reprises non utilisées	-30				-30		
Autres	9	-6	-14	-1	-12	24	24
Ecart conversion	-2		-1		-3	-2	-2
Solde 31/03/2014	185	-0	102	0	287	2 449	2 449
Ecart actuariel et changement de régime							
Dotations	38		201		239	4	4
Reprises utilisées	-70		-81		-151	-51	-51
Reprises non utilisées							
Autres						-16	-16
Ecart conversion	1		-2		-1	1	1
Solde 30/09/2014	154	-0	220	0	374	2 387	2 387

4.4.1 Droit individuel à la formation (DIF)

La société n'est pas en mesure d'estimer de façon fiable le décaissement futur, compte tenu de la très forte volatilité des demandes historiques de réalisation des formations au titre du DIF.

Une provision éventuelle serait non significative, pour les raisons principales suivantes :

- La formation est imputée sur le droit à RTT ;
- Le coût pédagogique est largement pris en charge par les subventions.

Le stock d'heures de droit individuel à la formation au 30 septembre 2014 s'élève à 64 298.

4.4.2 Provision pour engagement au personnel:

en k€	30/09/2014	30/09/2013	31/03/2014
Provision pour médaille de travail	150	147	150
Provision pour indemnités de départ en retraite	2 237	2 344	2 300
	2 387	2 491	2 449

L'engagement total du groupe au titre des médailles de travail s'élève au 30 septembre 2014 à :

en k€	30/09/2014	30/09/2013	31/03/2014
Guy Degrenne Industrie	75	75	75
Guy Degrenne SA	9	10	9
Porcelaines Guy Degrenne	12	11	12
Boutiques GD	7	7	7
Distribution Guy Degrenne	47	45	47
	150	147	150

L'engagement total du groupe au titre des provisions pour indemnités de départ en retraite s'élève au 30 septembre 2014 à :

en k€	Droits Acquis 30/09/2014	Droits Acquis 30/09/2013	Droits Acquis 31/03/2014
Guy Degrenne SA	155	156	152
Distribution Guy Degrenne	650	699	671
Guy Degrenne Industrie	1 291	1 351	1 330
Porcelaines Guy Degrenne	87	89	94
Boutiques GD	43	38	41
Siam Tableware	11	11	10
Engagement Total	2 237	2 344	2 300

Ces engagements sont calculés au titre des sociétés du groupe soumises à la législation relative aux engagements de retraite. Ils sont évalués individuellement pour l'ensemble des salariés en tenant compte de la convention collective applicable.

Convention applicable	Engagement au 31/03/2014	Changement de régime	Coût financier	Services rendus	Décaisse-ment	Ecart actuariel	Engagement au 30/09/2014
Métallurgie	2 164		23	88	-155	-13	2 107
Porcelaine	94		1	5	-11	-3	87
Commercial	41		0	4	-2		43
	2 300		25	97	-168	-16	2 237

En application de la norme IAS 19 révisée, les écarts actuariels ont été comptabilisés en autres éléments du résultat global (cf. paragraphes 1.1.4 et 1.1.6).

Le taux d'actualisation (Bloomberg AA) retenu est de 2.15 % une hausse de 0.5 points de base du taux d'actualisation réduirait la dette actuarielle du Groupe d'environ 110 k€ alors qu'une baisse de 0.5 points de base l'augmenterait d'environ 118 k€.

4.5 ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

4.5.1 Ventilation par nature et catégorie

en k€	Valeur au bilan	Actifs et Passifs au coût amorti	Intruments dérivés	Actifs en juste valeur par résultat	Actifs disponible à la vente	Total juste valeur
Actifs non courants						
Investissements financiers	559	559				559
Autres actifs non courants	1 578	1 578				1 578
Actifs d'impôts exigibles non courants						
Actifs courants						
Créances commerciales	10 209	10 209				10 209
Autres actifs courants	4 879	4 879				4 879
Instruments financiers actifs	105		105			105
Trésorerie et équivalents	818			818		818
Actifs d'impôts exigibles courants						
Actifs	18 148	17 225	105	818		18 148
Passifs non courants						
Passifs financiers non courants	13 421	13 421				13 421
Autres passifs non courants						
Passifs courants						
Instruments financiers Passifs	79		79			79
Passifs financiers courants	17 502	17 502				17 502
Dettes commerciales	9 563	9 563				9 563
Passif d'impôt exigible						
Autres passifs courants	13 545	13 545				13 545
Passifs	54 110	54 031	79			54 110

Les comptes courants d'actionnaires sont classés « Passifs Financiers courants » compte tenu de l'accord signé avec les actionnaires (cf. paragraphes 4.12.1).

4.5.1.1 Détail du poste Trésorerie et équivalents

en k€	30/09/2014	30/09/2013	31/03/2014
Autres valeurs mobilières de placement		196	61
Disponibilités	818	957	1 087
Total	818	1 153	1 148

4.5.1.2 Détail des Instruments financiers

en k€	30/09/2014	30/09/2013	31/03/2014
Instruments financiers actif	105	15	6
Instruments financiers passif	79	122	134
Impact sur les réserves cumulées	160	98	- 89
Impact résultat net d'extourne	- 7	- 35	- 42

	Montant couvert en devises en K devises	Montant converti en K€ au taux de clôture	Valorisation instrument financier en K€
EUR/USD	800	636	43
EUR/HUF	400 000	1 288	-0
EUR/THB	84 000	2 066	62
Taux Intérêts	7 500	7 500	-78
Matières premières			
		Total éligible	26
		Total non éligible	26

4.5.1.3 Détail du poste Passifs financiers courants et non courants :

en k€	30/09/2014	30/09/2013	31/03/2014
Emprunts auprès des établissements de crédit	25 757	24 033	24 116
Emprunts issus des crédit baux	737	927	892
Emprunts et dettes financières divers			
Avances conditionnées	577	551	551
Comptes courants d'actionnaires	3 851	2 750	2 839
	30 923	28 261	28 397

Les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus (cf. IAS 23).

Au 30 septembre 2014, 49.80 % (contre 49.45% au 31 mars 2014) des dettes financières sont des dettes à moyen terme, pour 50.20% (contre 50.55% au 31 mars 2014) de dettes à court terme.

L'essentiel des financements courts termes (soit 15.5 M€), est matérialisé par des facilités de caisse, des billets de trésorerie et l'affacturage ;

Le détail des financements court terme et moyen terme du groupe, ainsi que les garanties données en contrepartie de ces financements sont respectivement présentés de manière détaillées au paragraphe 4.12.1 (« Risque de liquidité ») et au paragraphe 4.10 (« Engagements hors bilan »).

4.5.2 Ventilation par échéance

4.5.2.1 A la date de clôture au 30 septembre 2014

(en k€)	Montant	6 mois < X < 12		
		X < 6 mois	mois	X > 12 mois
Actifs financiers	605			605
Titres mis en équivalence	559			559
Créances clients et comptes rattachés	10 209	10 209		
Autres actifs	6 457	4 879		1 578
Instruments financiers actif	105	105		
Trésorerie et équivalents	818	818		
Actif d'impôts exigibles				
Total actifs financiers	18 753	16 011		2 742
Passifs financiers (1)	30 923	15 727	1 775	13 421
Instruments financiers	79	79		
Fournisseurs et comptes rattachés	9 563	9 563		
Passif d'impôts exigibles				
Autres passifs	13 545	13 267	278	
Total Passifs financiers	54 110	38 636	2 053	13 421

(1) dont crédits-bails 737 k€, dont 200 k€ seront à rembourser au cours de l'exercice 2014-2015

4.5.2.2 A la date d'arrêté des comptes

(en k€)	Montant	6 mois < X < 12		
		X < 6 mois	mois	X > 12 mois
Actifs financiers	605			605
Titres mis en équivalence	559			559
Créances clients et comptes rattachés	10 209	10 209		
Autres actifs	6 145	4 567		1 578
Instruments financiers actif	105	105		
Trésorerie et équivalents (1)	4 832	4 832		
Actif d'impôts exigibles				
Total actifs financiers	22 455	19 713		2 742
Passifs financiers (1)	15 805	6 526	335	8 944
Instruments financiers	79	79		
Fournisseurs et comptes rattachés	9 725	9 725		
Passif d'impôts exigibles				
Autres passifs (1)	12 560	12 282	278	
Total Passifs financiers	38 169	28 612	613	8 944

4.5.3 Ventilation par devise

en k devise	Valeur au bilan	€	HUF	THB	USD
Investissements financiers	605	593	2	10	
<i>contre valeur devises</i>			575	393	
Titres mis en équivalence	559	559			
<i>contre valeur devises</i>					
Créances clients et comptes rattachés	10 209	9 453	164		592
<i>contre valeur devises</i>			51 014		751
Autres actifs	6 457	6 008	400	50	
<i>contre valeur devises</i>			124 180	2 016	
Trésorerie et équivalents	923	471	196	188	67
<i>contre valeur devises</i>			60 955	7 653	85
Actifs	18 753	17 084	762	247	659
Passifs financiers	31 002	30 410		590	3
<i>contre valeur devises</i>				23 970	3
Fournisseurs et comptes rattachés	9 563	7 657	378	506	1 022
<i>contre valeur devises</i>			117 539	20 573	1 296
Autres passifs	13 545	12 824	606	111	5
<i>contre valeur devises</i>			188 068	4 499	6
Passifs	54 110	50 891	984	1 206	1 029

4.5.4 Ventilation des passifs financiers courants et non courants par zone géographique:

	30/09/2014		30/09/2013		31/03/2014	
	en k€	en k devise	en k€	en k devise	en k€	en k devise
Autres emprunts obligataires						
- Zone euro						
Instruments financiers	79		122		134	
- Zone euro	79		122		134	
Avances conditionnées	559		551		511	
- Zone euro	559		551		511	
Emprunts auprès des établissements de crédit	30 364		27 709		28 036	
- Zone euro	28 076		25 724		26 172	
- Hongrie	1 699	527 612	1 351	402 948	1 349	414 531
- Thaïlande	589	23 948	634	26 592	514	22 718
Emprunts et dettes financières divers						
- Zone euro						
Total	31 002		28 382		28 681	

4.6 AUTRES VARIATIONS DES AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

4.6.1 Stocks

✓ Valeurs en fin de période

en k€	Valeurs brutes			Dépréciation			Valeurs nettes		
	30/09/2014	30/09/2013	31/03/2014	30/09/2014	30/09/2013	31/03/2014	30/09/2014	30/09/2013	31/03/2014
Matières premières	3 942	3 921	3 817	341	342	328	3 601	3 579	3 489
Encours	3 955	3 256	2 146	222	212	218	3 733	3 044	1928
Produits finis et intermédiaires	12 374	13 455	10 928	653	724	618	11 721	12 731	10 310
Marchandises	3 947	3 860	3 836	25	27	26	3 922	3 833	3 810
Total	24 218	24 493	20 727	1241	1305	1190	22 977	23 188	19 537

4.6.2 Créances et dettes courantes ou non courantes nettes

en k€	30/09/2014	30/09/2013	31/03/2014
Actifs d'impôts exigibles non courants			
Impôts différés actifs	143	199	183
Actifs d'impôts exigibles courants			
Créances commerciales	10 209	10 088	11 169
Autres créances courantes	4 879	3 665	3 541
Autres dettes non courantes		-1292	
Impôts exigible passif			
Dettes commerciales	-9 563	-7 866	-7 351
Autres dettes courantes	-13 545	-12 431	-12 590
Total NET	-7 877	-7 637	-5 048

4.6.3 Variation de la dépréciation sur créances courantes

en k€	Créances commerciales	Autres créances
Solde au 31/03/2013	195	4
Dotations	236	
Reprises	-75	
Ecart conversion	-0	-0
Solde au 31/03/2014	355	4
Dotations	40	
Reprises	-20	
Ecart conversion	-0	-0
Solde au 30/09/2014	375	4

4.7 ANALYSE DES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

4.7.1 Détail des produits financiers

en kƒ	30/09/2014	30/09/2013	31/03/2014
Instruments financiers			
Divers produits financiers	40	55	100
Total	40	55	100

4.7.2 Détail du coût de l'endettement brut

en kƒ	30/09/2014	30/09/2013	31/03/2014
Intérêts des emprunts & dettes	-491	-466	-967
Divers			
Instruments financiers			
Total	-491	-466	-967

4.7.3 Détail des autres produits financiers et des autres charges financières

en kƒ	30/09/2014	30/09/2013	31/03/2014
Charge nette sur actions propres			
Différences nettes de change et couverture m	52	-85	100
Divers	4	-6	
Coût financier PIDR	32	50	-50
Total	87	-41	50

4.8 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

en kƒ	30/09/2014	30/09/2013	31/03/2014
Résultat de cession d'actifs	8	1	3
Dépréciation d'actifs corporels	-2	-25	-28
Dépréciation d'actifs incorporels	-34	-33	-39
Réorganisations	-61	-25	-279
Litiges commerciaux	-39		-55
Autres	-15	-2	35
Total	-143	-84	-363

4.9 IMPOTS SUR LES RESULTATS

en k€	30/09/2014	30/09/2013	31/03/2014
Impôts exigibles	-280	-248	-503
Impôts différés	-38	9	11
Total	-318	-239	-491

Guy Degrenne est bénéficiaire d'un crédit d'impôt, au titre de ses activités de recherche et développement. En effet, les dispositions fiscales en matière de recherche & développement ont permis au groupe Guy Degrenne de faire ressortir, au titre de l'année 2014 une contrepartie fiscale à l'ensemble des dépenses de recherche et développement qu'il engage annuellement dans le cadre de son Plan de Relance pour mener à bien la refonte de ses collections de produits. Ce crédit d'impôt ressort à 80 k€ au titre de l'exercice.

Conformément aux dispositions des normes IAS 12 et IAS 20, le crédit d'impôt recherche a été classé en « autres produits » pour une meilleure lisibilité du compte de résultat.

Le montant du crédit d'impôt constaté au 30 septembre 2014 est constitué du crédit d'impôt obtenu au titre des neuf mois de l'année civile 2014 (216 k€) sous déduction du crédit d'impôt au titres des trois premiers mois de l'année civile 2014 (86 k€) Impôts exigibles

4.9.1 Impôts exigibles

en k€	30/09/2014	30/09/2013	31/03/2014
Alföld Porcelan	-28	-7	-20
Boutiques GD	-32	-36	-75
Guy Degrenne S.A.	-39	-36	-65
Distribution Guy Degrenne	-79	-78	-158
Guy Degrenne Industrie	-94	-83	-167
Porcelaines Guy Degrenne	-6	-9	-18
Siam Tableware			
J Simon			
Total	-280	-248	-503

Conformément à la norme IAS 12, la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) constitue une charge d'impôt sur le résultat.

en k€	30/09/2014	30/09/2013	31/03/2014
CVAE	-252	-241	-483

4.9.2 Impôts différés

en k€	30/09/2014	30/09/2013	31/03/2014
Impôts différés porté à l'actif	20 303	18 838	19 094
Provision pour engagement de retraite	744	783	765
Annulation de la marge interne sur stocks	351	346	363
Organic et participation	23	24	55
Pertes reportables	18 117	16 595	16 856
IDA sur dépréciation non déductible sur actif immo	902	907	904
IDA sur frais dépôt marque	27	27	27
Produit constaté d'avance sur opération de lease-back	8	41	24
Autres provisions non déductibles	67	53	44
Provisions pour chèques cadeaux	44	40	38
Instruments financiers			
IDA sur IDP CVAE	14	20	17
Divers	8	2	2
Impôts différés passif	-10 258	-10 480	-10 356
IDP sur dépréciation non déductible sur actif immo	-996	-1 068	-1 030
Annulation des provisions réglementées	-273	-270	-279
Divers retraitements			
Crédit Bail	-507	-623	-569
IDP Marque Guy Degrenne	-8 340	-8 340	-8 340
Instruments financiers	0	5	2
Incorporation frais logistiques	-101	-124	-91
IDP Sur CVAE	-41	-60	-50
Impôts différés actif non activés	-9 943	-8 219	-8 605
Solde IDA/IDP	102	139	133
dont porté à l'actif	143	199	183
dont porté au passif	41	60	50

4.10 ENGAGEMENTS HORS BILAN

4.10.1 Engagements hors bilan liés au périmètre du groupe à la date de clôture des comptes au 30 septembre 2014

Engagements hors bilan donnés liés au périmètre du groupe	Principales caractéristiques			30/09/2014 en k€	30/09/2013 en k€	31/03/2014 en k€
	Bénéficiaire	Date	Autres caractéristiques			
Engagements de prise de participation	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Engagements sur les entités ad hoc non consolidées mais susceptibles d'avoir des effets significatifs sur les états financier	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Engagements donnés dans le cadre d'opérations spécifiques	SB-Beitiligungsgesellschaft m.b.h.	11/06/2007	garantie relative à toutes réclamations liées à l'utilisation des droits de propriété intellectuelle relatives à plusieurs articles arts de la table, liées à des ventes intervenues antérieurement à la date de cession de BBTG à SB-Beitiligungsgesellschaft m.b.h.	Pas de montant limite	Pas de montant limite	Pas de montant limite
Autres	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Engagements hors bilan reçus liés au périmètre du groupe	Principales caractéristiques			30/09/2014 en k€	30/09/2013 en k€	31/03/2014 en k€
	Bénéficiaire	Date	Autres caractéristiques			
Engagements de prise de participation	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Engagements sur les entités ad hoc non consolidées mais susceptibles d'avoir des effets significatifs sur les états financier	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Engagements donnés dans le cadre d'opérations spécifiques	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

4.10.2 Engagements hors bilan liés au financement à la date de clôture des comptes au 30 septembre 2014

Engagements hors bilan donnés liés au financement	Principales caractéristiques			Engagement accordé au 30/09/2014 en k€	Engagement accordé au 30/09/2013 en k€	Engagement accordé au 31/03/2014 en k€
	Bénéficiaire	Date	Autres caractéristiques			
Engagements liés au financement non demandés spécifiques par IFRS 7	BOA	03/03/2000	Lettre de confort donnée par Guy Degrenne S.A. en garantie des lignes de découvert bancaires de Siam Tableware (50 000 kTHB)	1 230	1 192	1 132
	UNICREDIT	28/04/2011	Lettre de confort donnée par Guy Degrenne S.A. / Caution donnée par Guy Degrenne S.A., en garantie des lignes de découvert bancaire d'Alföld Porcelan (360 000 kHUF)	1 159	1 207	1 172
	RAIFFEISEN	14/09/2012	Lettre de confort donnée par Guy Degrenne S.A. / Caution donnée par Guy Degrenne S.A., en garantie des lignes de découvert bancaire d'Alföld Porcelan (515 000 kHUF)	1 658	1 727	1 677
	Crédit du Nord	21/09/2010	Dailly donné en garantie des lignes de découvert bancaire de Distribution Guy Degrenne	800	800	800
	BNP	08/07/2004	Affacturation donné en garantie des lignes de découvert bancaire de Guy Degrenne Industrie	2 600	2 600	2 600
	BNP	08/07/2004	Affacturation donné en garantie des lignes de découvert bancaire de Distribution Guy Degrenne	4 400	4 400	4 400
	PALATINE	09/05/2012	Nantissement de fond de commerce en garantie d'un Prêt moyen Terme et Caution Solidaire de GD SA	2 000	2 000	2 000
	CIC/LCL/SG	09/04/2010	Marques Guy Degrenne, en garantie du contrat de crédit moyen terme souscrit par Guy Degrenne S.A. (1er rang)	10 000	10 000	10 000
	SG	26/08/2010	Nantissement des titres Guy Degrenne Industrie, en garantie de billets de trésorerie	2 700	2 700	2 700
	Société Générale	17/12/2010	Caution donnée en garantie de lignes de découvert bancaire, par Boutiques GD	50	50	50
	Société Générale	17/12/2010	Caution donnée en garantie de lignes de découvert bancaire, par Distribution Guy Degrenne	150	150	150
	Société Générale	17/12/2010	Caution donnée en garantie de lignes de découvert bancaire, par Guy Degrenne Industrie	50	50	50
	LCL	14/12/2010	Caution donnée en garantie de lignes de découvert bancaire, par Boutiques GD	50	50	50
	LCL	14/12/2010	Caution donnée en garantie de lignes de découvert bancaire, par Guy Degrenne Industrie	200	200	200
	Facto CIC	22/12/2006	Affacturation donné en garantie des lignes de découvert bancaire de Distribution Guy Degrenne	2 875	2 875	2 875
	BESV	02/11/2012	gage sur stock, pour une valeur de 3M€	-	3 000	-
	SG/LCL/CIC/Palatine/Crédit du Nord/BCMNE	04/04/2013	Fiducie sur stock à hauteur de 150 % du montant en principale intérêts et accessoires	3 000	3 000	3 000
	BESV	04/04/2013	Fiducie sur stock à hauteur de 150 % du montant en principale intérêts et accessoires	1 500	1 500	1 500
	CCSF	04/04/2013	Nantissement Marques Guy Degrenne (2nd Rang)	4 000	4 000	4 000
	CCSF	04/04/2013	Hypothèque conventionnelle sur terrain et immeuble du site de Limoges	4 000	4 000	4 000
Autres garanties financières données	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	

Les dettes d'affacturation comme les concours bancaires garanties par des cessions Dailly figurent dans les passifs financiers courants et les créances cédées dans les créances commerciales. Les contrats d'affacturation et de Dailly ne sont pas déconsolidants.

4.10.3 Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles à la date de clôture des comptes au 30 septembre 2014

Engagements hors bilan donnés liés aux activités opérationnelles	Principales caractéristiques			30/09/2014 en k€	30/09/2013 en k€	31/03/2014 en k€
	Bénéficiaire	Date	Autres caractéristiques			
Instruments financiers conclus en vue de la réception ou de la livraison d'un élément non financier (contrats "own use")	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Engagements donnés liés au développement de l'activité	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Engagements liés à l'exécution de contrats d'exploitation	UOB	19/07/2007	Garantie électricité (2890kBTTH)	71	69	65
Engagement fiscaux	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres	Guy Degrenne Industrie	02/04/2012	Caution de restitution d'acompte délivrée par la Société Générale et le CIC en faveur du cautionné vis-à-vis du client Vorwerk.	-	382	150

Engagements hors bilan donnés reçus liés aux activités opérationnelles	Principales caractéristiques			30/09/2014 en k€	30/09/2013 en k€	31/03/2014 en k€
	Bénéficiaire	Date	Autres caractéristiques			
Instruments financiers conclus en vue de la réception ou de la livraison d'un élément non financier (contrats "own use")	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Engagements donnés liés au développement de l'activité	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Engagements liés à l'exécution de contrats d'exploitation	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Engagement fiscaux	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

4.10.4 Engagements hors bilan liés au financement souscrits / consentis entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes au 30 septembre 2014

Compte tenu de la signature et la réalisation de l'accord entre Guy Degrenne et ses partenaires financiers (cf 4.12.1 – « Risque de liquidité »), Certains engagements hors bilan liés au financement entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes au 30 septembre 2014 ont été supprimés :

Engagements hors bilan donnés liés au financement	Principales caractéristiques			Engagement en k€ (montant de la dette)
	Bénéficiaire	Date	Autres caractéristiques	
Engagements liés au financement non demandés spécifiques par IFRS 7	PALATINE	09/05/2012	Nantissement de fond de commerce en garantie d'un Prêt moyen Terme et Caution Solidaire de GD SA	2 000
	CIC/LCL/SG	09/04/2010	Marques Guy Degrenne, en garantie du contrat de crédit moyen terme souscrit par Guy Degrenne S.A. (1er rang)	10 000
	Société Générale	26/08/2010	Nantissement des titres Guy Degrenne Industrie, en garantie de billets de trésorerie	2 700
	Société Générale	17/12/2010	Caution donnée en garantie de lignes de découvert bancaire, par Boutiques GD	50
	Société Générale	17/12/2010	Caution donnée en garantie de lignes de découvert bancaire, par Distribution Guy Degrenne	150
	Société Générale	17/12/2010	Caution donnée en garantie de lignes de découvert bancaire, par Guy Degrenne Industrie	50
	LCL	14/12/2010	Caution donnée en garantie de lignes de découvert bancaire, par Boutiques GD	50
	LCL	14/12/2010	Caution donnée en garantie de lignes de découvert bancaire, par Guy Degrenne Industrie	200
	CCSF	04/04/2013	Nantissement Marques Guy Degrenne (2nd Rang)	4 000

Le maintien des engagements pour une période de 2 ans renouvelable 2 ans des lignes de crédit documentaire et d'une ligne de daily est suspendu au respect de covenants financiers testés sur les comptes consolidés clos le 31 mars 2016.

4.11 VENTILATION DE L'EFFECTIF

Au 30 septembre mars 2014, le groupe compte 1 051 salariés équivalents temps plein, contre 1 039 au 31 mars 2013. La ventilation de l'effectif ressort ainsi qu'il suit :

	30/09/2014	30/09/2013	31/03/2014
Effectif inscrit (équivalent ETP)	1051	1031	996
<i>France</i>	608	637	622
<i>Europe</i>	292	236	225
<i>Hors Europe</i>	150	158	149

4.12 RISQUES FINANCIERS

Les analyses sur la sensibilité présentées ci-dessous reflètent la sensibilité comptable générée par ces risques. Cette information n'est donc pas représentative de la sensibilité économique de l'ensemble du groupe Guy Degrenne.

L'ensemble des risques financiers sont suivis et centralisés par la Direction Administrative et Financière du groupe.

4.12.1 Risques de liquidité

En mai 2013 le Groupe avait négocié un réaménagement de la structure de sa dette et des échéances de remboursement. A l'issue de cette réorganisation, la dette consolidée du groupe pouvait se décomposer de la manière suivante :

- Crédits moyen terme :
Crédit moyen terme de 10M€

Le crédit moyen terme en pool de 10 M€, mis en place avec les trois principaux banquiers du groupe (LCL, CIC et Société Générale), à la clôture de l'exercice au 31 mars 2010, comprenait les principales dispositions suivantes :

Montant : 10M€ ;

Durée initiale : 5 ans ;

Garanties : nantissement sur les marques et caution OSEO ;

Agent : Société Générale ;

Taux : Euribor 3 mois + 1.75% ;

Coût de la caution OSEO : 1% ;

Covenant : Gearing inf à 1.

En vertu de l'accord de réaménagement :

- Franchise des échéances de remboursement du principal du prêt pendant un an à compter du 17 avril 2013, la reprise de l'amortissement devant intervenir à compter du 17 avril 2014, selon l'échéancier existant intégrant cependant un report de maturité équivalent au délai de franchise finalement consenti ;
- Guy Degrenne continuera à payer trimestriellement les intérêts au titre du prêt calculés sur le capital restant dû dans les conditions des stipulations du contrat de prêt du 9 avril 2010.

Crédit moyen terme de 2 M€

Le 4 mai 2012, une ligne de crédit moyen terme de 2 M€ a été mise en place avec la Banque Palatine, dont les principales dispositions étaient les suivantes :

Montant : 2 M€ ;

Durée initiale : 60 mois ;

Garanties : cautionnement solidaire de Guy Degrenne S.A. et nantissement de trois fonds de commerce sur trois boutiques ;

Taux : Euribor 3 mois + 2.5%.

En vertu de l'accord de réaménagement :

- Franchise des échéances de remboursement du principal du prêt pendant un an à compter du 17 avril 2013, la reprise de l'amortissement devant intervenir à compter du 17 mai 2014, selon l'échéancier existant intégrant cependant un report de maturité équivalent au délai de franchise finalement consenti ;
- Guy Degrenne continuera à payer trimestriellement les intérêts au titre du prêt calculés sur le capital restant dû dans les conditions des stipulations du contrat de prêt du 4 mai 2012.

– Crédits court terme :

Guy Degrenne et ses filiales françaises bénéficiaient d'un ensemble de crédits court terme d'un montant de 5,5 M€ matérialisés par des facilités de caisse, des billets de trésorerie et une ligne de mobilisation de créances commerciales dite Dailly. En vertu de l'accord de réaménagement de la dette, ces concours ont été intégralement confirmés pour un an, à échéance du 17 avril renouvelable 1 an ;

Crédits complémentaires « new money » :

Par le pool des banques

Prêteurs : l'ensemble du pool bancaire de Guy Degrenne à l'exception de l'établissement prêteur au titre du billet de trésorerie de 1,5 M€ ci-dessous ;

Agent : Société Générale ;

Emprunteur : Distribution Guy Degrenne ;

Objet : financement global de l'activité ;

Montant : 3 M€ ;

Date de mise à disposition des fonds : à compter du 30 mai 2013 ;

Durée : un an à compter de la mise à disposition des fonds, étant entendu que, à l'issue de ce délai, les établissements bancaires examineront une éventuelle prorogation pour une année supplémentaire en fonction d'une analyse de la situation financière des sociétés du groupe ;

Taux d'intérêt : EURIBOR 3 mois + 300 pb ;

Commission d'engagement : 50 pb ;

Païement des intérêts : trimestriel à terme échu ;

Remboursement : in fine ;

Garanties : fiducie sûreté sur stock à hauteur de 150 % du montant en principal, intérêts et accessoires portant sur l'intégralité des produits finis stockés par Distribution Guy Degrenne sur le site de Vire avec pour fiduciaire la société Equitis. Le bénéfice de cette fiducie sûreté sera partagé

avec la l'établissement bancaire ayant octroyé le billet de trésorerie de 1,5M€ visé ci-dessous.

Par la banque BESV

Typologie : billet de trésorerie ;

Montant maintenu : 1,5 M€ ;

Echéance de remboursement : 17 avril 2014 ;

Intérêts conventionnels : 5,2% ;

Garantie : fiducie sur stock (cf. supra) et premier rang en cas de réalisation de la fiducie.

– Crédit bail immobilier :

Un contrat de crédit-bail immobilier avec option de rachat à terme, avait été conclu entre Guy Degrenne Industrie et BATIROC le 22 décembre 2005, pour un montant de 4,5 M€, et dont le terme initial était fixé au 31 décembre 2014. Batiroc Normandie a consenti une franchise des échéances de loyer en principal au titre du crédit-bail entre le 1^{er} avril 2013 et le 1^{er} octobre 2014 et d'allonger d'une période d'un an la durée du crédit-bail, formalisé par avenant en date du 12 juin 2013. Pendant cette période de franchise, Guy Degrenne Industrie continuera à payer trimestriellement des loyers représentant les intérêts au titre du crédit-bail calculés sur le capital restant dû conformément aux stipulations du contrat de crédit-bail.

– Affacturage :

Guy Degrenne et ses filiales bénéficient de contrats d'affacturage, représentant une autorisation de 9,875 M€, utilisées à hauteur de 4,302 M€ au 30 septembre 2014. Ces contrats n'ont pas fait l'objet d'amendements en 2013, et ne sont pas concernés par le protocole de juillet 2014.

– Crédits des filiales étrangères auprès de banques locales :

Les sociétés Siam Tableware et Alföld bénéficient d'autorisations court terme de 3,144 M€, utilisées à hauteur de 1,916 M€ au 30 septembre. Ces autorisations ne sont pas concernés par les accords de 2013 et le protocole de juillet 2014 ;

– Avances en compte courant d'actionnaires :

SOPARCIF a apporté la somme de 1.25M€ en compte courant le 16 avril 2012, dont les modalités étaient fixées ainsi :

Rémunération : Euribor 3 mois + 2.5% ;

Terme initial : 12 juillet 2012, puis renouvelé pour une durée indéterminée.

Garanties : aucune.

En vertu de l'accord de réaménagement, Soparcif s'est engagée à ne pas réclamer le remboursement de son apport en compte courant de 1,25M€ réalisé en avril 2012 aussi longtemps qu'une somme quelconque due par Guy Degrenne au titre des différents financements court terme et moyen terme visés ci-dessus, et que les engagements des créanciers publics, n'auront pas été intégralement remboursés. Cet apport en compte courant continuera à être rémunéré aux conditions fixées par Guy Degrenne avec Soparcif étant cependant convenu entre Soparcif et Guy Degrenne que les intérêts sont capitalisés depuis le 17

avril 2013. Par exception à ce qui précède, en cas d'augmentation de capital de Guy Degrenne qui lui serait ouverte, Soparcif aura la faculté d'y souscrire par voie de compensation avec tout ou partie de l'encours de son compte courant.

En vertu de l'accord de réaménagement, en outre, Comir et Soparcif ont chacune apporté en compte courant la somme de 750k€ le 30 avril 2013. Ces avances en compte courant resteront bloquées et ne pourront être remboursées à Comir et Soparcif autrement que (i) dans le cadre d'une augmentation de capital de Guy Degrenne ou (ii) après que les sommes dues par Guy Degrenne au titre des lignes bancaires et des engagements des créanciers publics auront été intégralement remboursées.

Les avances en compte courant porteront intérêt au taux de EURIBOR 3 mois + 300 pb l'an payables semestriellement à terme échu.

En outre, les créanciers publics avaient accordé un moratoire portant sur un montant de 4,2M€.

L'échéancier de paiement de ces dettes était défini sur une période de 24 mois, la première échéance étant fixée au 5 mai 2013 et la dernière échéance étant fixée au 5 avril 2015.

En garantie de ces sommes, Guy Degrenne avait consenti :

- Un nantissement de second rang sur la marque Guy Degrenne ;
- Une hypothèque conventionnelle de premier rang sur son actif immobilier à Limoges.

Au cours de premier semestre de l'exercice, le groupe a remboursé 447 k€ au titre de ces créances publiques, pour un solde au 30 septembre 2014 de 1.8 M€ hors majorations.

Principales dispositions de l'accord de juillet 2014

Afin de faire face à ses échéances futures, le groupe a recherché un adossement avec un nouveau partenaire industriel ou financier en vue de renforcer ses capitaux propres. Ce processus a abouti à la signature d'un accord signé le 4 juillet 2014 entre Guy Degrenne, ses filiales françaises, les principaux actionnaires du groupe, les principaux créanciers du groupe et la société Diversita, structure d'investissement détenue en totalité par Monsieur Philippe Spruch.

Au travers de Diversita, Monsieur Philippe Spruch souhaite investir dans des entreprises qui proposent des produits traditionnels de grande qualité afin de mettre à contribution son expérience dans la commercialisation de produits haut de gamme et ainsi atteindre un segment *premium*.

Les opérations prévues dans l'accord constituent une opportunité qui permet d'assurer la continuité d'exploitation du groupe Guy Degrenne. Les principales dispositions de l'accord s'articulent autour d'un projet industriel, associé à un renforcement des fonds propres du groupe et une restructuration de sa dette.

Plan industriel et commercial

Le plan industriel et commercial que Diversita souhaite mettre en œuvre s'articule autour de trois points :

- Renforcement du retail par le développement d'une offre complémentaire permettant de renforcer la présence de la marque à l'esprit des consommateurs, et par l'accélération du déploiement du concept de point de vente développé par le groupe ;
- Renforcement des équipes de vente aux professionnels à l'international ;
- Renforcement des équipes commerciales et de développement de Guy Degrenne Industrie afin d'accélérer la croissance de l'activité de sous-traitance industrielle.

La mise en œuvre de ces trois points de développement s'appuie sur un plan d'investissement visant à améliorer la compétitivité des usines françaises permettant de mettre en avant l'offre de produits Made in France.

Restructuration de la dette

Les opérations de restructuration de dettes financières prévues dans l'accord sont les suivantes :

- Rachat des crédits moyen terme de 9.4 M€ par Diversita avec mainlevée des nantissements sur la marque et sur les fonds de commerce ;
- Remboursement à hauteur de 2 M€ du crédit New Money, le solde de 2.5 M€ faisant l'objet d'un remboursement sur 2 ans après expiration d'une franchise de 1 an, avec maintien de la garantie par fiducie sur stocks ;
- Consolidation des crédits courts terme de 4,7 M€ en crédit moyen terme remboursable sur 3 ans après expiration d'une franchise de 2 ans, avec levée du nantissement sur les titres Guy Degrenne Industrie ;
- Maintien des engagements par signature pour une période de 2 ans renouvelable 2 ans en cas de respect de covenants.

Ainsi, à l'issue de la restructuration, la dette financière nette du Groupe aura été allégée de 19.2 M€, passant de 30.1 M€ au 31 mars 2014 à 10,9 M€.

Renforcement des fonds propres

Les opérations de renforcement des fonds propres donneraient lieu aux émissions de titres suivantes :

- Augmentation de capital en numéraire réservée à Diversita d'un montant de 8 M€, prime d'émission incluse, pour un prix de 0.35 euro par action, se traduisant par la création de 22.857.143 actions nouvelles ;
- Augmentation de capital en numéraire réservée à Diversita, souscrite par compensation avec les créances bancaires de 9.4 M€ rachetées préalablement, pour un prix de 0.70 euro par action, se traduisant par la création de 13.380.951 actions nouvelles ;
- Augmentation de capital par incorporation des comptes courants respectifs de Comir et Soparcif, pour un montant total de 2.75 M€, pour un prix de 0.35 euro par action, se traduisant par la création de 7.857.142 actions nouvelles ;
- Attribution gratuite de bons de souscription d'actions (« BSA »), il est envisagé une émission de 1 327 955

BSA à l'ensemble des actionnaires inscrits en compte au 30 septembre 2014 pouvant donner lieu à l'émission de 1 327 955 actions nouvelles au prix de 0,35€ chacune. Les BSA sont exerçables pendant 12 mois, étant précisé que Soparcif, Comir, la Compagnie du Bois Sauvage, et Moussefork BV ont renoncé à l'attribution des BSA. Chaque action ancienne donnera droit à 1 BSA, et 1 BSA donnera droit à la souscription de 1 action nouvelle, au prix de 0,35€ chacune.

Une assemblée générale de la Société a été convoquée pour le 30 septembre 2014 en vue de statuer sur l'ensemble de ces opérations. Les termes et conditions de ces opérations sont décrits plus en détails dans la partie « note d'opération » du prospectus remis à l'AMF pour obtention de son visa.

A l'issue de ces opérations, Diversita détiendra de l'ordre de 68% du capital et des droits de vote. Ainsi, avant exercice des BSA, le capital serait réparti de la manière suivante :

	Actions / DDV	%
Comir	5 301 101	9,99%
Soparcif	8 080 309	15,22%
Moussefork	1 392 200	2,62%
Cie du Bois Sauvage	745 985	1,41%
Berndorf AG	198 269	0,37%
Diversita	36 238 094	68,26%
Autres	1 129 686	2,13%
Total	53 085 644	100,00%

Modalités complémentaires du financement du plan industriel et commercial

Le plan industriel s'appuie sur des investissements visant à améliorer la compétitivité des usines françaises, permettant de mettre en avant plus fortement l'offre de produits Made in France. Dans ce cadre, l'Etat français accompagnera le groupe par la mise en place d'une avance remboursable de 1 M€ au titre de l'Aide à la Réindustrialisation (ARI). Les fonds seront débloqués à hauteur de 40% à la date de réalisation des opérations de restructuration, sur présentation de justificatifs, puis de manière échelonnée en fonction de l'avancement des travaux.

Cas de caducité de l'accord

Les engagements d'investissements et de restructuration de la dette, prévus dans l'accord, deviendront caducs notamment dans les hypothèses suivantes :

- absence d'octroi par l'AMF au plus tard le 29 septembre 2014, au profit de Diversita, d'une décision de dérogation, purgée de tout recours, prévue par l'Article 234-9 2° de son Règlement Général à l'obligation de déposer un projet d'offre publique sur les titres de Guy Degrenne, par suite du franchissement par la société Diversita des seuils déclencheurs de l'offre publique obligatoire;

- absence de décision de visa de l'AMF, purgée de tout recours, au plus tard le 29 septembre 2014, sur le prospectus composé du présent document de référence et

de la note d'opération décrivant les opérations prévues dans l'accord ;

- rejet ou modification, lors de l'assemblée générale devant se tenir au plus tard le 30 septembre 2014, de tout ou partie des projets de résolutions tels qu'agréés par Diversita et relatifs aux émissions susvisées (à l'exception des résolutions relatives aux augmentations de capital par incorporation des créances de comptes courants de Comir et Soparcif) ;

- homologation de l'accord par le Tribunal de commerce de Caen et octroi aux prêteurs du privilège de conciliation prévu par les dispositions de l'article L. 611-11 du Code de commerce, par un jugement définitif irrévocable et purgé de tout recours au plus tard le 20 septembre 2014.

Par ailleurs, l'accord sera également caduc de plein droit notamment dans les hypothèses suivantes : déclaration de cessation des paiements, ou requête en ouverture de sauvegarde ou de redressement judiciaire de Guy Degrenne et/ou de l'une de ses filiales.

Mesures d'accompagnement court terme

Afin de couvrir les besoins de financement à court terme entre la date de clôture et la date de réalisation des opérations de restructuration du bilan, les mesures suivantes ont été mises en place :

- Ajustement des mensualités de remboursement des créances publiques, sans toutefois modifier le terme fixé à mai 2015, de manière à ajuster au mieux avec la saisonnalité des besoins de trésorerie du groupe ;
- Mise en place d'un différé complémentaire de créances publiques d'un montant de 436 K€ en juin 2014, remboursable après réalisation des opérations de restructuration du bilan ;
- Apport en compte courant de 275 K€ par Soparcif et de 275 K€ par Comir en juin 2014, remboursables après réalisation des opérations de restructuration du bilan ;
- Mise en place, si cela s'avérait nécessaire et dans certaines conditions, d'une avance maximale de 1 M€ par Diversita en septembre 2014, laquelle serait incorporée au capital dans le cadre des opérations de restructuration du bilan susvisées.

L'assemblée générale du 30 septembre 2014 a constaté la levée des différentes conditions suspensives. La réalisation des opérations a été effective le 3 octobre 2014.

4.12.2 Risques de change

L'activité du groupe est exposée au risque de change dans le cadre de ses activités industrielles et commerciales. A ce titre, le groupe est pour l'essentiel acheteur en USD, HUF, THB.

Le groupe est très faiblement exposé au risque de prix à la vente, 96% d'entre elles étant réalisée en euros. Le risque de prix sur les achats est couvert (en tout ou partie) par les

couvertures sur devises si les achats ne sont pas réalisés en euros (lorsque des opérations de couverture sont réalisables – cf. infra).

Au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2014

Guy Degrenne a généralement pour politique de couvrir ses flux d'exploitation ainsi que les flux de financement en devises de ses filiales étrangères, lorsque cela est possible.

Outre des achats spots ou des options à terme, Guy Degrenne couvre ses flux d'exploitation avec la mise en œuvre de mécanismes dits « stoploss » sur ses principales expositions devises (USD, HUF, THB).

En matière de couverture de flux de financement, la filiale hongroise du groupe dispose de lignes de crédit court terme en euros et en forints. Afin de profiter de l'important différentiel de taux Euribor/Bubor, Alföld utilise en priorité les lignes libellées en euros.

Les opérations de couverture de change ont permis d'enregistrer une perte de 52 K€, contre un profit de 85 K€ pour le premier semestre de l'exercice précédent.

A la clôture, les opérations de couverture non encore dénouées sont présentées au paragraphe 4.5.1.

au 30/09/2014	Actif	Passif	Engagement de devises	Position nette avant couverture	Instruments financiers de couverture	Position nette après couvertures
en KUSD	836	-1.305	-	1.247	800	447
en MHUF	237	- 306	-	1.450	400	1.119
en MTHB	10	- 49	-	120	84	75

Gestion et moyens alloués à la gestion des risques de change :

La direction administrative et financière du groupe, en relation avec ses correspondants au sein des filiales étrangères, et sous le conseil d'un acteur de premier plan sur la place de Paris, a défini les volumes de change à couvrir, ainsi que les supports de couvertures. Les moyens mis en œuvre n'ont pas eu de vocation spéculative. Ainsi, le groupe a appliqué une stratégie de gestion destinée principalement à limiter l'impact négatif des fluctuations de change sur son activité ou ses investissements.

Lors des négociations intervenues en mai 2013, les principaux partenaires bancaires du groupe ont indiqué ne pas reconduire les opérations de couverture de change au-delà des opérations non encore dénouées à la date de clôture de l'exercice. Guy Degrenne a donc été intégralement exposé au risque de change jusqu'au mois de septembre 2013. A compter de cette date, une ligne de couverture a été octroyée par un partenaire bancaire à hauteur de 5M€, portant sur le bath thaïlandais, le forint hongrois et le dollar.

Sensibilité aux variations des devises:

Du fait de la saisonnalité des achats de devises, l'analyse de la sensibilité ne peut s'apprécier que sur une période de 12 mois.

le montant des achats en devises de l'exercice précédent du groupe s'est élevé à 14 463 K€ :

- USD : 4 511 K€
- HUF : 5 025 K€
- THB : 4 927 K€

Une variation de 10 % des cours entraîne donc un impact de 1.4M€ sur le résultat opérationnel.

4.12.3 Risques de taux

La dette du groupe se décompose de la manière suivante :

- Montant de la dette à taux fixe : 196 k€
- Montant de la dette à taux variable : 30 727 k€

Les instruments de couverture de taux ont été mis en place :

- Couverture de taux mise en œuvre au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2014 / montant total couvert 7,5M€, dont :
- swap traditionnel : garantis 1,56% / 2% / 0,72% / 0,83% (7,5M€)

En k€	Passifs Financiers	Instruments Financiers de couverture
2014/2015	30 727	5 500
2015/2016	29 655	2 000
2016/2017	26 943	2 000
2016/2018	23 384	
> 31/03/2018	20 541	

Gestion et moyens alloués à la gestion des risques de taux

La direction administrative et financière du groupe, sous le conseil de ses banquiers et d'un acteur de premier plan sur la place de Paris, définit les volumes de dette à couvrir, ainsi que les supports de couvertures, au titre de chaque exercice. Les moyens mis en œuvre n'ont pas vocation spéculative. Ainsi, le groupe applique une stratégie de gestion destinée principalement à limiter l'impact négatif des fluctuations de taux sur son activité ou ses investissements. Le dispositif de couverture est présenté au Comité d'Audit lors des présentations des comptes annuels et des comptes intermédiaires.

4.12.4 Risques liés aux contrats d'affacturage

Les contrats d'affacturage ne sont pas déconsolidants : les créances cédées restent à l'actif du bilan, et le financement obtenu est inscrit dans les dettes financières au passif du bilan. Les impacts des contrats d'affacturage sont les suivants :

Sur le Bilan au 30 septembre 2014

- Dette financière correspondant aux services d'affacturage : 5 454 K€
- Créances clients cédées en garanties : 4 302 K€

Sur le Compte de Résultat à fin septembre 2014

- Frais financiers supportés durant l'exercice au titre des services d'affacturage : 66 K€

S'agissant des contrats :

Les principaux risques suivants restent à la charge de Guy Degrenne au titre des contrats d'affacturage :

- Le recouvrement des créances clients est assumé par Guy Degrenne ;
- Certaines cessions de créance sont stipulées sans recours à concurrence du montant indemnisables par les assureurs crédit ;
- Toute créance pour laquelle le versement d'une indemnité serait suspendu, différé, refusé ou annulé par l'assureur crédit est considérée comme non garantie ;

4.13 RISQUES JURIDIQUES

4.13.1 Risques liés à des contentieux et à la fraude

Les principaux contentieux en cours sont les suivants au 30 septembre 2014 :

- ❖ Contentieux opposant la société Guy Degrenne à Monsieur Patrick ROURE au titre de son mandat social.

Le 8 janvier 2013, Monsieur Patrick ROURE a assigné la société devant le tribunal de commerce de Caen, pour obtention du versement d'une indemnité contractuelle de rupture alléguée à hauteur de 338 000€ en principal au titre d'un contrat de travail dont l'existence n'a pas été reconnue par la Cour d'Appel de Paris. Le Tribunal a considéré que Monsieur Patrick ROURE ne s'est pas vu reconnaître ni préciser des fonctions salariées lors de sa nomination en qualité de membre du directoire et de directeur général. Le Tribunal a outre considéré que l'acte ayant procédé à la nomination de Monsieur Patrick ROURE n'a fixé aucune indemnité contractuelle de licenciement, ni aucune autre décision du conseil de surveillance par la suite. Le principe de l'indemnité de rupture n'a en outre pas été repris lors de la novation du contrat de travail de directeur général de Monsieur Patrick ROURE par les mandats sociaux de membre du Directoire et directeur général ni par la suite. En conséquence, le Tribunal de Commerce de Caen a, par jugement en date du 14 mai 2014, débouté Monsieur Patrick ROURE de l'ensemble de ses demandes et l'a condamné au versement de la somme de 10 000€ au titre de l'article 700 du CPC. Monsieur Patrick ROURE a interjeté appel à l'encontre de ce jugement le 3 juin 2014. La procédure est désormais pendante devant la Cour d'appel de CAEN ;

- ❖ Contentieux opposant la société Guy Degrenne à la société SARYA, devant le Tribunal de Commerce.

La société SARYA a assigné la société Guy Degrenne S.A. pour rupture abusive de son contrat d'agent commercial en 2008. La société SARYA demande réparation de son préjudice Par jugement en date du 10 novembre 2011, le tribunal de commerce de Paris a condamné la société Distribution Guy Degrenne à verser la somme de 509 k€ en principal à la société SARYA au titre des indemnités compensatrices de clientèle et de rupture et commissions non versées et à condamner la société SARYA à verser à la société Distribution Guy Degrenne la somme de 100 k€ pour non respect de son obligation de non concurrence, soit une charge nette pour Distribution Guy Degrenne de

409 k€. Distribution Guy Degrenne a interjeté appel de cette décision, étant entendu que l'exécution provisoire ordonnée par le tribunal de commerce a été intégralement rejetée par la cour d'appel ayant favorablement répondu aux arguments mis en avant par Guy Degrenne. Aux termes de son arrêt du 28 novembre 2013, la Cour d'appel de Paris a confirmé le jugement du Tribunal de commerce dans ses principales dispositions et réformé le jugement sur le point de la condamnation de la société SARYA à la violation de la clause de non concurrence. La société Guy Degrenne SA a donc été condamnée à verser la somme de 497k€ en principal à titre des indemnités compensatrices de clientèle et de rupture et commissions non versées et à la somme de 10 k€ au titre de l'article 700 CPC. La société Guy Degrenne SA a formé un pourvoi en date du 31 mars 2014 à l'encontre de l'arrêt rendu par la Cour d'appel de Paris. La procédure est désormais pendante devant la Cour de Cassation ;

- ❖ Contentieux opposant la société Distribution Guy Degrenne à l'ancien directeur commercial, en fonction jusqu'en janvier 2014.

Ce dernier a assigné la société Distribution Guy Degrenne devant le conseil de Prud'hommes de Longjumeau le 24 Janvier 2014. L'ensemble des chefs des demandes représente 606 k€. Les parties n'ayant pas concilié, l'affaire a été renvoyée au bureau de jugement. Les conclusions ne nous étant pas parvenues, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier le risque.

- ❖ Plainte pénale déposée par la société Distribution Guy Degrenne visant un délit d'escroquerie à la suite de manœuvres frauduleuses d'une personne visant à tromper la société Distribution Guy Degrenne en se faisant passer pour un de nos commissaires aux comptes

Aucun des contentieux visés ci-dessus n'est susceptible de générer des conséquences pénales pour Guy Degrenne, ni des pertes de marché, d'image ou de notoriété.

Outre les procédures en cours décrites ci-dessus, il n'existe aucune procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée,

susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la

rentabilité de la société et/ou du groupe.

4.14 PARTIES LIEES

Au cours du premier semestre 2013-2014, les relations entre la société Guy Degrenne S.A. et les parties liées, sont restées comparables à celles de l'exercice clos le 31 mars 2014. En particulier, aucune transaction inhabituelle, par sa nature ou son montant, n'est intervenue au cours de ce semestre.

4.15 INFORMATION SECTORIELLE

En application d'IFRS 8, le premier niveau d'information sectorielle est organisé par secteur d'activité. Cette distinction est fondée sur les systèmes internes d'organisation et la structure de gestion du groupe.

4.15.1 Segment primaire

Le reporting est construit en deux secteurs issus des systèmes internes d'organisation et qui sont suivit par le principal décideur opérationnel :

- La division "Activités Commerciales-Services support" qui regroupe :
 - les activités de commercialisation en France et à l'étranger, des produits d'arts de la table aux différentes marques du groupe, l'activité d'achats et de Supply Chain,
 - les services support du groupe tel que la stratégie, le marketing produits, la communication, la gestion des ressources humaines, la gestion des systèmes d'information, la gestion financière (y compris frais financiers du groupe) et la gestion juridique.
- La division "Activités Industrielles", qui regroupe :
 - les activités de fabrication en France et à l'étranger, des produits d'arts de la table aux différentes marques du groupe et pour le compte de tiers,
 - les activités de fabrication de produits hors arts de la table pour les tiers,
 - les activités de recherche et développement.

Chacune des colonnes du tableau ci-dessous reprend les chiffres propres à chaque secteur, compris comme une entité indépendante La colonne « Éliminations » regroupe la suppression des soldes de bilan et des opérations entre les différents secteurs.

Au 30 septembre 2014

en €	Commerce-Support	Industrie	Eliminations / Reconciliations	Total consolidé
CA hors groupe	23 956	11 801	139	35 896
CA intragroupe *	3 986	7 330	11 316	-
-	-	-	-	-
Amortissements et dépréciations	684	950	85	1 719
-	-	-	-	-
Résultat opérationnel	2 252	414	33	1 871
-	-	-	-	-
Résultat net	3 264	543	10	2 731

* CA intragroupe tel que présenté dans le reporting interne = CA inter-secteur et intra-secteur

Au 30 septembre 2013

en €	Commerce-Support	Industrie	Eliminations / Reconciliations	Total consolidé
CA hors groupe	23 306	13 855	212	37 373
CA intragroupe *	3 822	7 229	11 051	-
-	-	-	-	-
Amortissements et dépréciations	805	943	8	1 756
-	-	-	-	-
Résultat opérationnel	4 212	1 209	86	3 089
-	-	-	-	-
Résultat net	4 930	1 305	5	3 629

* CA intragroupe tel que présenté dans le reporting interne = CA inter-secteur et intra-secteur

Présentation de l'information sectorielle au Bilan

En l'absence d'un reporting interne unique permettant l'établissement de l'information sectorielle actif/passif les tableaux présentés ci après correspondent à la répartition du bilan consolidé par entité juridique. Chaque entité juridique réalise de manière prépondérante une activité commerciale-support ou industrielle ; certaines filiales à prépondérance industrielle réalisent une activité secondaire de nature commerciale qui ne fait pas l'objet d'un retraitement.

4.15.2 Segment secondaire

Au 30 septembre 2014

en k€	France	Europe	Hors Europe	Eliminations		Total consolidé
				Intra-groupe		
CA hors groupe		33 782	1 937	177	-	35 896
Actif immobilisé		44 522	1 183	1 652	-	47 357

Au 30 septembre 2013

en k€	France	Europe	Hors Europe	Eliminations		Total consolidé
				Intra-groupe		
CA hors groupe		35 407	1 767	199		37 373
Actif immobilisé		45 593	960	1 705		48 258